

Ces faits et d'autres sont consignés dans des relations de voyage fort intéressantes sur lesquelles j'ai pu jeter un coup d'oeil, grâce à l'obligeance du juge Alley, de Charlottetown, qui a rapporté de France une foule de copies de documents précieux pour la première période de l'Ile du Prince-Edouard sous l'occupation française. J'y ai lu des lettres autographes du Père de Calonne, frère du ministre de Louis XVI, et alors de Rustico. Ce prêtre n'est pas le seul haut personnage que Rustico ait eu l'avantage de posséder. On m'a conté qu'un jeune homme d'une très grande famille de France était



venu à Rustico probablement à l'époque de la Révolution et s'était marié avec une native du pays. A la Restauration, sans doute, il était retourné en France, où il vivait en grand seigneur. Lui et sa femme moururent sans héritiers directs. Les collatéraux qui auraient dû hériter sont encore à Rustico; ils ont fait des démarches mais trop tard. On cite encore le cas d'un Français mort dans le Mississippi, laissant une fortune considérable que ses héritiers pauvres à Rustico n'ont pas su recueillir. C'est un peu l'histoire de toutes les parties de l'Amérique. Que d'héritages ont été ainsi perdus à cause de la distance, des difficultés de communications, ou par l'ignorance ou l'incurie d'intéressés!

Pour en revenir au chapitre des superstitions populaires, j'ai été surpris d'en trouver si peu ici. J'en citerai une en passant qui est fort innocente. Avant d'aller se coucher, les jeunes filles mangent du hareng salé, avec l'espoir que la soif leur fera rêver que le jeune homme qu'elles doivent épouser leur offrira un verre d'eau. Comme ailleurs, on se garde de renverser la salière ou de marcher sur la queue du chat; mais au fond, on y attache peu d'importance.

En ma qualité de Français, je n'ai pu m'empêcher de faire quelques observations que je vais souligner: